

1ères COURSES ET MARCHE DES FÊTES de PORT de LANNE (Landes)

REGLEMENT 2018

Le comité des fêtes de Port de Lanne organise le 15 juillet 2018 deux courses pédestres sur route et une marche populaire sur route à l'occasion des fêtes du village .

Une course pour enfants de 1000m est également organisée et est réservée aux catégories d'âge Poussins et Benjamins (catégories FFA)

ORGANISATION de la MANIFESTATION

Le comité des fêtes a octroyé une délégation pour la totalité de cette organisation à

Christian BAFFOIGNE

463 route de Saint Etienne d'Orthe – 40300 Port de Lanne -

Tel 05 58 89 11 48 – Mail : christian.baffoigne@wanadoo.fr

Parcours des courses et de la marche

*La course pour enfants se déroule au centre du village

*La course de 10 km et la marche empruntent des voies communales macadamisées (8Km) et un large chemin stabilisé carrossable (2 Km) sur les communes de Port de Lanne et de Saint Etienne d'Orthe

*La course de 5 km emprunte des voies communales macadamisées au centre du village

Les plans des courses et de la marche sont joint à la demande légale d'organisation , et seront affichés sur le lieu d'inscription .

COURSE DE 10 Km

La course est ouverte à tous à partir de la catégorie cadet (Catégorie FFA)

Le montant des droits inscriptions est fixée à 8 euros couvrant les frais d'assurance de la course , les divers frais d'organisation (ravitaillement arrivée , épingles , coupes etc.) la cotisation CDCHS , la permanence sécurité/secours , etc.)

Pour les compétiteurs non licenciés : La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an certifiant qu'il n'existe aucune contre indication à la pratique de la course à pied , y compris en compétition est exigée .

Pour les licenciés : La présentation de cette licence en cours de validité sera demandée .

Les licences en cours de validité des fédérations sportives exigeant des certificats médicaux seront acceptées : FFA , FSGT , Pelote , rugby , Football , tennis , etc.

Parcours de la course

La course de 10 km emprunte des voies communales macadamisées (8Km) et un large chemin stabilisé carrossable (2 Km) situé sur les communes de Port de Lanne et de Saint Etienne d'Orthe
Le plan de la course de 10 Km sera affiché sur le lieu d'inscription .

Une coupe sera remise aux 3 premières féminines et aux 3 premiers masculins du classement scratch .

COURSE DE 5 Km

La course est ouverte à tous à partir de la catégorie Minime (Catégorie FFA)

Le montant des droits d'inscription à cette course est fixée à 6 euros

Pour les compétiteurs non licenciés : La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an certifiant qu'il n'existe aucune contre indication à la pratique de la course à pied , y compris en

compétition est exigée .

Pour les licenciés : La présentation de cette licence en cours de validité sera demandée .

Les licences en cours de validité des fédérations sportives exigeant des certificats médicaux seront acceptées : FFA , FSGT , Pelote , rugby , Football , tennis , etc.

La course de 5 km emprunte des voies communales macadamisées au centre du village

Le plan de la course sera affiché sur le lieu d'inscription .

MARCHE POPULAIRE DE 7,1 KM

Une marche est organisé conjointement à la course . Le circuit de 7,1 km emprunte le même circuit que la course diminué de la première boucle dans le village

Un montant de 4 euros est demandé pour l'inscription à cette marche .

La marche emprunte des voies communales macadamisées et un large chemin stabilisé carrossable (2 Km) sur les communes de Port de Lanne et de Saint Etienne d'Orthe , le parcours ne sera pas chronométré .

Le plan de la marche de 7,1 Km sera affiché sur le lieu d'inscription .

COURSE ENFANTS

Une course pour enfants est également organisée sur une distance de 1000m .

Le départ sera donné à 11H15

Elle est réservée aux catégories Poussins et Benjamins (1000m) (Catégories d'âge FFA)

L'inscription à la course enfants est gratuite . Cette inscription devra obligatoirement être effectuée par des adultes qui signeront une autorisation de participation .

RECOMPENSES

Pour la marche : Le premier masculin et la première féminine .

Course enfants : Médaille ou sachet de friandises pour tous .

Course 5 Km : Les trois premiers masculins et féminines classement scratch , plus les premiers H et F des catégories minimes et cadet .

Course 10Km : Les trois premiers masculins et féminines classement scratch .

Le premier H et F des catégories FFA de Junior à V4

ASSURANCE ET SECURITE

Les organisateurs bénéficient d'une assurance souscrite pour l'organisation des fêtes et d'une extension de cette assurance pour cette organisation spécifique - La responsabilité civile des risques encourus imputables à l'organisation sont couvert par la société **GROUPAMA**
Groupama Affinités - Bénéficiaire Comité des fêtes de Port de Lanne N° 31161972S .

Les risques individuels restent à l'entière responsabilité des participants . Leur participation étant subordonnée à la présentation d'un certificat médical ou d'une licence .

Tous les endroits pouvant présenter un risque , seront sécurisés par la présence d'un signaleur équipé d'un gilet de sécurité réfléchissant .

PERMANENCE MEDICALE

La permanence médicale est assurée par la **Croix Rouge Française – Unité locale SUD LANDES**
Responsable Mr Pierre Lavigne , directeur local de l'urgence et du secourisme à Saint Vincent de Tyrosse – Tel 06 85 12 55 66 -

*La permanence sécurité est assurée à proximité de la salle polyvalente , avec véhicule et matériel de premier secours .

*Une liaison permanente course/arrivée est assurée par portable entre la salle polyvalente et le circuit: les signaleurs , les préposés aux ravitaillements circuit , la voiture ouvreuse et le vélo-balai

RAVITAILLEMENT COURSES

Deux postes de ravitaillement en eau sur les circuits courses et marche et un ravitaillement à l'arrivée sont proposés aux coureurs .

DEPART DES COURSES et de la MARCHÉ

*Le départ de la marche sera donné à 9H30 devant la salle polyvalente

*Le départ des courses de 5 Km et 10 Km sera donné à 10H00 devant la salle polyvalente

*Le départ de la course enfants sera donné à 11H15 devant la salle polyvalente

Toutes les arrivées seront jugées devant la salle polyvalente

La salle polyvalente de Port de Lanne est le lieu unique de l'organisation :

Inscriptions , vestiaires , douches , WC , buvette , secours , remise des récompenses

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (Plan des parcours)

Sur le site de la Mairie de Port de Lanne

www.port-de-lanne.fr

Ce présent règlement sera affiché sur les tables d'inscriptions le jour de la course